

LA Petite Tunisie

ABONNEMENTS :

<i>Tunis-Tunisie</i>		<i>France</i>	
Un anFr. 10	Un an.....Fr. 12	Six mois 6	Six mois 7
PAYABLES D'AVANCE			

Rédacteur en Chef: **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal

14, Rue Es-Sadikia — TUNIS

ANNONCES :

Annonces diverses,..... la ligne	0 40
Réclames.....	0 60
Chronique locale.....	1 50
PAYABLES D'AVANCE	

L'ÉCRASEMENT

Tunis, le 26 Mars 1896

L'ÉCRASEMENT

Cette horde d'esclaves, commandée par Millet et qui s'intitulait *comité républicain*, a subi, dimanche, une défaite qui a pris les proportions d'un désastre, d'un véritable écrasement.

Ils ont usé de tous les moyens de pression officielle et même de fraude et rien n'a pu arrêter l'écroulement de leurs rêves despotiques et financiers.

Et aujourd'hui ils ne veulent pas avoir la franchise de reconnaître qu'ils se sont lancés follement, à la suite du résident, au devant d'une défaite méritée.

Pour panser leur vanité blessée et leurs espérances déçues, leur chef aime mieux les accuser d'incapacité, de vénalité, que d'avouer qu'ils ont été vaincus par ces citoyens indépendants qu'ils avaient méprisés, insultés, et traités d'agitateurs stériles.

Après avoir retardé par tous les moyens le moment de faire connaître au peuple le résultat du scrutin de dimanche, ils sont enfin obligés de se rendre à la cruelle évidence.

C'est l'indignation et la réprobation populaires qui se sont manifestées contre cet administrateur incapable, obstiné, et contre tous les siens.

Quoiqu'on en ait dit, la lutte était parfaitement déterminée entre le Résident Millet et la colonie toute entière, exaspérée par des actes incompréhensibles et des agissements inqualifiables.

Il fallait savoir si on acceptait de gâter de cœur d'être toujours et sans cesse conspués et vilipendés, méprisés et calomniés par celui que la République Française avait envoyé ici pour la représenter, nous protéger et nous défendre et qui était payé pour cela, de nos deniers.

Il était nécessaire de faire connaître au gouvernement français que M. Millet lui avait menti à Paris lorsqu'il avait prétendu que l'accord le plus grand, le plus cordial régnait entre la colonie et lui, que les protestations indignées, si bien exprimées dans la réunion du 5 janvier, n'étaient qu'une agitation factice produite par quelques meneurs tarés et disqualifiés.

Eh! bien, la colonie a parlé, elle a fait entendre la puissante voix de l'opinion publique et a signifié, brutalement, peut-être, son congé à ce tyranneau quidepuis trop longtemps déjà l'oppressait de son inconsciente fatuité.

Elle a dit, la colonie, qu'elle ne voulait plus être à la merci de cette bande de faméliques et de rastaquouères dont la seule espérance était d'arriver au pouvoir pour la mettre en coupe réglée.

Plus de tripotages, plus de compromissions honteuses, plus de subreps-

tions éhontées, plus de tripatouilleurs, plus de vendus, voilà les desiderata que la colonie a exprimée par son vote de dimanche.

Les bandes résidentielles ont donné avec acharnement.

Les fonctionnaires et les salariés de toute sorte de la résidence ont exécuté ponctuellement les ordres de leur maître.

Tous les moyens d'intimidation, de pression, et comme nous le disons plus haut, même de fraude, ont été mis en œuvre, c'est ce qui explique certaines majorités dans l'intérieur.

Le premier moment de stupeur passé, les résidentiels ont bien essayé de fausser les élections et eux, les officiels, qui n'avaient pas reculé devant l'ignominie de certaines manœuvres que l'on connaît, ont eut la cynique impudence de protester contre les élections, eux qui présidaient les bureaux de vote.

Il leur est pénible d'être obligés de renoncer à tous leurs projets de curée, à leurs concessions minières, à leurs grasses subventions pécuniaires, aucune des promesses faites et reçues n'est réalisable, car leur maître est obligé de quitter la place.

C'est, en effet, l'expulsion pure et simple de M. Millet que la Colonie a réclamée.

Aucune proposition de conciliation de la part du vaincu n'est acceptable.

On n'accorde les honneurs de la guerre qu'au vaincu qui a loyalement et bravement combattu, dont toutes les manœuvres ont été honnêtes, on fait certainement quelques concessions au courage et à l'honneur malheureux, mais on doit être sans pitié pour les bandits des grandes routes qui vous assaillent, à la faveur de la nuit, pour vous détrousser.

Ce n'est donc plus la soumission ni la démission de M. Millet, c'est son rappel qui s'impose.

C'est plus qu'une défaite, c'est plus qu'une débâcle, c'est un écrasement complet de toute la bande résidentielle.

Il ne reste plus que des débris informes, au milieu de toutes ces ignominies, de toutes ces infamies répandues et commises à profusion par le comité des candidatures officielles.

On n'attend plus aujourd'hui que le tombereau du balayage pour enlever toutes ces déjections résidentielles.

C. VÉRAX

Les journaux à la solde du résident Millet, comme la *Politique Coloniale*, sont obligés, aujourd'hui, d'aller chercher les moyens de défense de leur patron dans le journal tunisien *El-Hadira* qu'on sait être rédigé par des fonctionnaires indigènes et imprimé, qui plus est, dans l'imprimerie du gouvernement.

Il paraît que *El-Hadira* fait appel aux tunisiens sans distinction aucune de culte ni de race et les invite à se grouper autour du Résident général, l'homme éminent qui a su défendre avec le tact que tout le monde se plaît à lui reconnaître le régime du protectorat français en Tunisie.

Touchant légèrement à la question de la représentation coloniale, *El-Hadira* en appelle aux sentiments de justice et d'impartialité du représentant de la France pour continuer à le voir tenir la balance égale entre les éléments français et indigènes du pays. Cet organe termine en rendant hommage au caractère libéral et énergique de M. Millet. Pour un pavé, il est de taille!

LE PROCÈS TARGE

Après avoir été appelé à l'audience de samedi dernier, le procès Targe est revenu mardi, devant les juges de la correctionnelle, pour entendre à nouveau M. Curtelin et l'audition d'un nouveau témoin.

Alors que samedi son acquittement semblait certain après les dépositions de MM. L. et de Parade et consorts, mardi, dès le début de l'audience, on sentait qu'une condamnation planait au-dessus de la tête de notre rédacteur en chef.

La suite des débats fut dirigée par le tribunal qu'un revirement assurable s'était opéré dans l'esprit de nos magistrats puisqu'après avoir entendu M. Bellot dans ses explications sur l'affaire des phosphates, le mardi, président Fabry ne voulut pas entendre quelques explications complémentaires qu'il avait à fournir disant que c'était une affaire personnelle.

Aussi en présence de ce refus du président d'offrir un témoignage pouvant éclairer la religion du tribunal, M. Lacroix donna-t-il l'ordre formel à son avocat, M. Gréauval, de ne pas prendre la parole, se réservant de faire développer autre part les moyens de défense.

Du samedi au mardi, pourquoi l'affaire s'était-elle transformée en affaire personnelle? C'est ce que personne n'a pu comprendre.

Pour être logique avec lui-même, le tribunal n'aurait pas dû entendre la première déposition de M. Bellot.

Nous ne voulons pas être agressif à l'égard du tribunal, cependant nous ne pouvons pas cacher que les commentaires allaient en train, hier, sur la condamnation à un mois de prison et mille francs de dommages-intérêts prononcée contre notre rédacteur en chef.

Il était inutilement appelé du jugement.

Vous avez réussi, M. Millet, à mettre notre protectorat dans un bel état de surexcitation électorale.

Vous êtes un expéditif: il vous a suffi de quelques mois pour bouleverser toute une population d'ordinaire si calme.

Par votre diplomatie fourbe, vous avez mécontenté toute la colonie française de Tunis, et vous n'avez certes pas contenté les autres.

Vous faites de l'administration de bascules vous appuyant aujourd'hui sur le plateau de droite, pour vous placer le lendemain sur celui de gauche, espérant ainsi maintenir l'équilibre.

Et vous ne vous apercevez pas qu'il ne peut être qu'instable, cet équilibre ainsi obtenu? Aujourd'hui vous vous appuyez sur les corps

elus, vous demandez leur avis, demain vous les traitez en quantité négligeable.

Vous êtes un administrateur imprudent et maladroît, M. Millet! Peut-être péchez-vous par ignorance, mais dans votre situation l'ignorance est bien dangereuse, puisqu'elle peut bouleverser tout un pays!

Nous pourrions vous exhiber ici plus de cent lettres, dont quelques-unes émanent même de personnes vous touchant de très près, et vous seriez bien surpris d'apprendre la touchante unanimité avec laquelle on blâme votre façon d'administrer la Tunisie.

Peut-être un jour livrerons-nous à la publicité, en supprimant les signatures de leur sauteurs que vous n'hésiteriez certes pas à frapper, ces lamentables plaintes.

Mais je puis affirmer que nous n'aurons pas à le faire, car M. Berthelot ministre des Affaires étrangères, lira par comprendre — je crois que c'est chose faite — que vous êtes mûr pour un poste nouveau. Fût-il même supérieur à celui que vous occupez, je puis vous affirmer que vos administrés actuels n'en seront pas jaloux.

Un ami personnel!

M. de Cahazat vient de remporter une de ces défaites qui complètera certainement dans les annales de ce pays parce qu'elle atteint surtout le représentant de la France.

Patronné ouvertement par son ami personnel, M. le Résident général Millet, ce candidat qu'on voit entrer à la résidence comme s'il était absolument chez lui, qu'on aperçoit se balladant dans le landau de la résidence, marqué des lettres R. F., lui, orléaniste enragé, dans son département, il arrive péniblement avec 2 voix, dont la sienne contre M. Féret qui en obtient 20.

Pour une jolie veste, c'en est une. Elle tiendra chaud à cet ami personnel de M. Millet.

Vous n'êtes que des ennuqués!

À la suite de l'échec grave qu'il venait de subir, M. Millet a senti le besoin d'aller épancher le trop plein de son cœur dans le gilet d'amis sincères et dévoués jusqu'à la mort: c'est naturellement à Bizerte, le Ref de la C^e Couvreur, Hersent et Lesueur qu'il dirigea ses pas.

À son arrivée dans la Venise tunisienne, le Résident n'en peut croire ses yeux. Ce ne sont partout que drapeaux, oriflammes et arcs de triomphe dressés en son honneur. La musique l'attend même à la gare.

César, rentrant à Rome, après avoir vaincu Pompée à Pharsale, ne fut certainement pas plus fêté que Millet débarquant à Bizerte.

Il n'y avait pourtant pas de quoi. La veille, à l'inverse du général romain, il avait subi le plus affligeant des échecs dans sa *bonne capitale*, aussi, conceit-on s'il était étonné du changement de décor qui s'offrait à sa vue.

Il profita de cet étonnement pour lancer à la tête de nos concitoyens de la bas quelques-unes des apostrophes dont lui seul a le secret. Voici à peu près textuellement ce qu'il leur dit:

« Messieurs, vous demandez sans cesse au Gouvernement de vous donner ceci, de vous gratifier de cela, et lorsque le dit Gouvernement a besoin de votre aide, de votre concours, il ne trouve plus personne.

« Par votre abstention systématique, vous me faites l'effet de ces ennuqués du palais qui désirent des enfants et, pour

une bonne raison, n'en peuvent jamais avoir.

« Abandonnez donc votre tactique, soutenez ferme le Gouvernement et alors le Gouvernement reconnaissant prendra en considération vos légitimes desiderata. »

Les employés de la C. P. B. n'ont naturellement rien trouvé à redire aux paroles du Résident, mais... les autres ont fait la grimace et se sont promis d'agir à l'avenir comme le leur a indiqué le Résident Général, c'est-à-dire de prendre part au vote mais... en votant contre ses candidats pour lui apprendre une autre fois à respecter ses administrés qui n'avaient rien fait pour mériter le qualificatif d'ennuqués puisqu'ils avaient tous ou à peu près pris part au vote de la veille.

Les agents du Ministère des Affaires étrangères ne peuvent se marier sans avoir préalablement obtenu l'autorisation de leur ministre; nous nous demandons si cette excellente mesure ne pourrait pas être adoptée en Tunisie pour nos contrôleurs civils et contrôleurs suppléants.

On éviterait ainsi des mariages accomplis ou projetés qui causent dans la Colonie française une profonde stupéfaction.

L'égalité devant la loi EN TUNISIE

Tous les citoyens sont égaux devant la loi, disent les droits de l'homme. Mensonge, trois fois mensonge.

Oyez plutôt :

Jusqu'à ce jour, la résidence avait fait connaître le soir même des élections ou le lendemain au plus tard les résultats officiels.

Avec M. René Millet, les choses ne se font plus aujourd'hui comme elles se faisaient naturellement jadis.

Aussi, mardi, en présence de cette inqualifiable façon d'agir inaugurée depuis quinze mois en Tunisie de traiter la colonie par dessous la jambe et toujours dans l'incertitude sur les résultats des élections de dimanche que nous avons absolument besoin de connaître pour savoir si tous nos candidats avaient passé au premier tour de scrutin, nous avons libellé la sommation ci-dessous pour être signifiée à M. le Résident général.

L'an mil huit cent quatre-vingt seize et le vingt-quatre mars,

A la requête de M. Em. Lacroix, rédacteur en chef du journal la *Petite Tunisie*, demeurant à Rhadès (Tunisie), élisant domicile en son bureau, 14, rue Es-Sadikia, à Tunis.

J'ai...

Fait sommation à M. René Millet, ministre plénipotentiaire et résident général de France à Tunis, en ladite qualité, pour lui à M. le Procureur de la République, près le tribunal civil de 1^{re} instance de Tunis, en son parquet, au palais de justice de ladite ville, ancien palais Khéreddine, place du Tribunal où étant et parlant à...

Qui a reçu la copie et visé l'original, d'avoir, dans le plus bref délai, à faire connaître au requérant les résultats des élections consulaires et agricoles du 22 mars courant, lui faisant savoir que la non proclamation des dits résultats est de nature à lui causer un préjudice excessivement grave, attendu que le 2^e tour de scrutin, étant fixé au dimanche 29 courant mois, mon requérant a besoin, le plus tôt possible, d'être fixé sur le nombre de candidats à patronner pour ledit 2^e tour de scrutin.

Déclarant que faute par lui de ce faire, le requérant se pourvoiera à telles fins que de droit, devant les tribunaux compétents.

Dont acte, sous toutes réserves.

A notre grande surprise, notre huissier habituel ne voulut pas se charger de cette besogne sans un ordre écrit de M. le Procureur de la République et force nous fut de nous rendre auprès de cet honorable magistrat pour lui expliquer ce cas tout nouveau d'un justiciable obligé de recourir à sa haute intervention pour obliger un de ses auxiliaires à nous prêter le concours de son ministère.

M. le Procureur ne nous donna pas l'écrit que nous attendions de lui, mais nous chargea de dire à l'huissier qu'il ne pouvait pas se refuser à faire la sommation que nous réclamions et qu'il devait la lui remettre à lui-même intermédiaire obligé des agents accrédités auprès du gouvernement beylical.

Nous nous rendîmes à nouveau chez notre huissier pour lui faire part de l'entretien que nous venions d'avoir avec M. le Procureur de la République et le prier de signifier le plus tôt possible notre exploit.

Notre huissier étant sorti, ce fut à son principal clerc que nous relatâmes la conversation que nous avions eue avec le chef du parquet et le priâmes de la rapporter fidèlement à M. X... et de lui dire de lancer immédiatement notre sommation.

Mercredi matin, en nous rendant pour la quatrième fois chez notre huissier, quel ne fut pas notre surprise d'apprendre que notre acte n'avait pas été signifié et que M. X... ne le ferait qu'autant qu'il serait nanti d'un ordre écrit du Procureur de la République!

Ainsi, dans ce beau pays de Tunisie, voilà comment on entend la légalité des citoyens français devant la loi!

Parce qu'un homme est investi de la haute fonction de Résident Général, on ne trouve plus personne pour lui signifier un acte où il est partie en cause.

Nous comprenons parfaitement qu'avec un Millet, l'huissier courrait grand risque pour sa situation, aussi voulait-il se tenir à couvert, mais s'il s'était agi d'un pauvre bougre, il est bien certain qu'on n'eût pas fait tant d'histoire.

Elle est belle, n'est-ce pas, la légalité des citoyens français devant la loi en Tunisie?

Et dire qu'il y a des hommes si simples pour réclamer une Cour d'appel à Tunis!

Si on finissait par la créer, autant vaudrait-il liquider ses affaires et fuir au plus tôt pays semblable où la justice ne serait plus qu'un vain mot.

Conférence du Marquis de Morès

Samedi prochain 28 courant, nous nous sommes réunis à la bonne fortune d'entendre le clerc en même temps que le terrible lutteur politique, le marquis de Morès.

Il vient de parcourir toute l'Algérie et propose de traverser toute l'Afrique chantant partout la croisade contre l'impérialisme capitaliste anglaise.

La salle du Théâtre Français se remplissait de plus en plus de vrais patriotes qui voulaient entendre la parole chaude, vibrante et convaincante du célèbre conférencier.

Coup d'assommoir!

On nous rendra cette justice qu'il y a bientôt quinze mois que nous nous sommes vus en faux pas, par rouler dans les bas fonds des urnes électorales.

Un homme qui n'a d'autre souci, dès qu'il met le pied en Tunisie, que de faire arrêter comme un voleur notre rédacteur en chef tout simplement parce que la « Petite Tunisie », par son bavardage franc et logique, trahissait sans doute, le plan d'attaque de ceux qui lui conseillèrent de commettre cette infamie, devait fatalement en arriver là.

Ce fut, en effet, son premier coup de force, ce fut aussi le point de départ de sa chute finale; car, à partir de ce moment, nous n'avons eu qu'un but: signaler à nos compatriotes les infamies qu'un homme peut commettre lorsqu'il occupe une situation aussi haute que celle de Résident Général, et qu'il est incapable de penser par lui-même.

Pour nous, M. Millet était jugé et pesé à sa juste valeur. Il aurait été extraordinaire que, faisant son entrée en Tunisie par la porte de l'arbitraire, il ouvrit plus tard, toute grande, la porte de la liberté.

Or, notre prédiction était sûre; elle était basée sur la logique même qui veut qu'un despote ne puisse, naturellement, se transformer en un libéral.

Médusé par notre pronostic, M. Millet, depuis longtemps, battait l'air de ses longs bras, cherchant un point d'appui où il put se cramponner solidement afin d'éviter la dégringolade prévue; cet appui qu'il cherchait avec tant d'impatience et qu'il croyait enfin tenir, s'est brisé dans ses mains, dimanche dernier, car ce bloc était en bois pourri.

Désespérante situation, il se débat aujourd'hui entre la honte de son

échec et une quantité innombrable d'épaves, suant le beurre, qu'il repousse du pied avec horreur.

Voilà où l'a conduit cet accouplement bizarre qui a stupéfié tout le monde.

Il n'est pas dans nos habitudes de nous réjouir du malheur des autres, mais lorsque nous voyons nos efforts couronnés de succès, nous ne pouvons moins faire que d'être enchantés du résultat.

Cette joie est d'autant plus grande que notre campagne anti milletiste, paraissait aux yeux d'hommes qui n'avaient pas encore senti les lanières du tyranneau s'appuyer sur leurs reins, comme hors nature; c'était, disaient-ils, presque un parricide que nous commettions en mettant publiquement à nu le cerveau d'un homme où s'agitaient les plus sombres idées.

Que de persévérance il a fallu pour convaincre ces hommes! Que d'efforts dépensés pour les décider à avouer publiquement qu'ils avaient compris nos idées et qu'ils s'y ralliaient!

Jusqu'au moment de la lutte, le drapeau de l'indépendance se tenait prudemment caché, nous avons presque dû en arriver à dénoncer sa retraite pour qu'on le fit claquer au vent.

Il est vrai qu'alors, le courant était impétueux; les cris de: « A bas Millet! » étaient si nombreux, que la garde de l'office au beurre en devint jaune de frayeur; ces hommes eurent aussitôt le pressentiment que la chaleur populaire fondrait le dernier pain de margarine que l'économe Résident leur fait avaler pour du beurre.

Et, maintenant que la Colonie a dégonflé ces ballons qui soutenaient la nacelle dans laquelle l'aéronaute Millet se tenait, que reste-t-il à faire à ce dernier?

Il n'y a qu'un moyen de réparer des maladroites pareilles, après une chute aussi retentissante: il ne reste plus au Résident qu'à faire broser ses effets pour leur enlever la boue dont ils sont souillés, prendre son chapeau et dire bonsoir à la Colonie car le coup d'assommoir a été trop violemment appliqué pour qu'il puisse rester ici après s'être compromis comme il l'a fait dans les élections.

C'est de grand cœur qu'elle lui rendra son salut.

Le Dernier coup d'épaule!

ÉLECTEURS!

La victoire que vous avez remportée le 22 mars est éclatante mais il faut qu'elle soit complète.

Vous êtes appelés, dimanche, à voter pour le seul candidat à qui il n'a manqué que quelques voix pour être votre élu.

Un dernier effort est nécessaire pour chasser à jamais cette bande de vampires qui ne voulaient rien moins que sucer jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

Surtout pas d'abstentions et méfiez-vous des manœuvres jésuitiques des organes officieux qui voudraient sous le prétexte d'abandonner la lutte, surprendre votre bonne foi et l'activité, l'énergie et l'indépendance dont vous avez fait hautement preuve.

ÉLECTEURS!

Nous attendons encore de votre dévouement le dernier coup d'épaule nécessaire qui portera le coup mortel au fauteur de discordes et de désunions que nous subissons depuis dix-huit mois.

De ce dernier verdict dépend absolument notre délivrance.

Allez tous au scrutin au cri de :

Vive la France!

Vive la liberté!

Vive la République!

Contestations Idiotes

Il paraît que les souteneurs de l'inconscient Millet vont se pourvoir devant le conseil d'Etat pour faire annuler les élections de dimanche, en se basant sur ce fallacieux prétexte que certains bureaux de vote, notam-

ment ceux de Bizerte, Ain-Draham qui ont donné la majorité à la liste résidentielle, ont été fermés à midi au lieu de deux heures.

On avouera qu'il faut avoir une dose de toupet incommensurable comme en a la meute d'individus qui gravite autour de l'assiette au beurre pour nous rendre responsables, nous, antirésidentiels, qui avons à lutter contre la cohorte d'agents plus ou moins salariés du despotisme Millet, d'une erreur commise par les agents du gouvernement.

Quoiqu'ils fassent, quoiqu'ils disent, quoiqu'ils espèrent, leurs contestations idiotes n'empêcheront que la politique insoutenable, suivie depuis un an passé par un résident absolument déséquilibré, n'ait reçu un coup sérieux dont le ministère doit tenir compte.

Le Résident a voulu jouer une grosse partie et maintenant qu'il l'a perdue, que nous lui avons fait mordre la poussière, que nous l'avons terrassé sans jeu de mot, au lieu de convenir loyalement en beau joueur, il essaie, par de mesquins moyens, de sauver une situation absolument compromise, en tâchant de rabaisser la haute portée du vote significatif de dimanche dernier.

Il perd son temps. Et tous les calculs plus ou moins fantastiques auxquels se livrent les folliculaires de la résidence pour tâcher de faire croire, sinon à une victoire, en tous cas, à une défaite honorable, ne feront pas que sa situation n'est plus possible à Tunis.

Le gouvernement ne peut laisser à la tête d'un pays un homme en lutte ouverte avec la majorité de ses concitoyens.

ÉLECTIONS CONSULAIRES

Candidats anti-résidentiels

MM. VENTRE	283 voix	élu
CHABERT	254	»
POUBLON	262	»
BELLLOT	243	»
ASSERETO	252	»
CHARPIN	243	»
DUMERGUE	276	»
TEULLIERE	247	»
CELLU	233	bal.

Candidats officiels

PROUST	225
TARGE	225
GUIRAUD	224
MAGNE	219
PREVE	218
THORRAND	212
GUILLEMIN	210
PEIGNON	201
COMTE	198

Élections Agricoles

Candidats anti-résidentiels

CARNIERES	élu
AUBE	»
FERET	»
TERRAS	élu
GILLIARD	»
GUIGNARD	»
MEURILLON	»

Candidats officiels

TROUCHE	élu
DE FONTBRUNE	»
Lecore-Carpentier	bal.

Candidats indépendants

TROUILLET	élu
PELLETIER	»

Echos Tunisiens

LESSIVE PHÉNIX

GRAND CAFÉ DE TUNIS SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE

L'inauguration officielle de l'église de Fondouk-Djedid a eu lieu, dimanche dernier, par une messe basse, dite par Mgr. Gazaniol, évêque de Tuburbo et curé de la Cathédrale de Tunis.

M. Millet n'assistait pas à cette inauguration.

Est-ce que par hasard on aurait commis l'oubli impardonnable de ne pas inviter notre résident général ou bien M. Millet n'aurait-il plus de gout pour les baptêmes d'églises dont il était si friand à son arrivée en la Régence?

GRAND CAFÉ GLACIER

ETABLISSEMENT FRANÇAIS

On se souvient que lorsque les délégués de la Colonie se présentèrent à la Résidence générale, en janvier dernier, pour recevoir la réponse à la demande du retrait d'impôt du timbre et de l'enregistrement, M. Millet avait filé sur Kairouan ne laissant même pas d'instructions précises à l'un de ses secrétaires d'ambassade, aujourd'hui que la Colonie avait besoin de connaître le plus tôt possible, le résultat des élections dernières, afin de marquer sa joie de mécontentement, M. Millet, comme en janvier s'absentait de Tunis et filait sur Bizerte où il allait déverser son amertume dans le gilet de nos compatriotes de là-bas. Grand bien fasse à cet homme assez mal élevé.

MONTRES REMONTOIRS
Or, argent et nickel
tous systèmes
Réparations Garanties

MAISON FRANÇAISE
Horlogerie-Bijouterie
A. PORTAIL, 4, rue Al-Djazira. — TUNIS

CHAINES
Or, argent, etc., etc.
ASSORTIMENT POUR MARIAGES
Réparations Garanties

Folies-Bergère

M. Galano a eu la main heureuse en engageant les **Méphistos**. C'est tous les soirs applaudissements, rappels, si les forces de ces jeunes phénomènes le leur permettaient, ils tiendraient la scène toute la soirée. Mais aussi que de grâce, quel talent possèdent ces artistes miniatures, quelle mignardise charmante et séduisante montre surtout la jeune fille.

Tous les soirs on leur réclame *Kouskous*, *Pour avoir la fille*, *le Xilophone*, etc.
Que Mme Delange, leur mère et leur professeur, artiste consommée elle-même, nous permette de la féliciter d'avoir de tels enfants et d'avoir fait de tels élèves.

Mlle Rachel Bernhardt, avant de partir pour Paris où l'appelle un brillant engagement, n'a pas voulu quitter notre ville sans remercier le public tunisien de la sympathie qu'il n'a cessé de lui témoigner, aussi doit-elle donner samedi 28 et dimanche 29, deux représentations.

Tous les dilettanti tunisiens voudront aller applaudir encore une fois la charmante divette avant son départ et lui souhaiter un prompt retour parmi nous.

Pharmacie du Croissant

16, RUE D'ESPAGNE. — TUNIS
en face le Marché

Fondée par M. Larrouyat
Pharmacien diplômé des Facultés de médecine et de pharmacie de Bordeaux et de Toulouse

Médicaments de premier choix. — Prix très modérés

PLUS DE CHEVAUX BLESSÉS

Guérison assurée de toutes les blessures des chevaux et autres animaux quelles que soient leur cause par l'emploi de l'**ONGUENT COSTE & BERNARD**.

PRIX DE LA BOITE : 3 FRANCS
S'adresser à M. NERON, dépositaire, 4, rue Saint-Charles, dans l'impasse.

ON DEMANDE DES PLACIERS

Café-Restaurant de la Gare

à MAXULA-RHADES

Tenu par Henry LEPAGNEY, propriétaire
ETABLISSEMENT REMIS A NEUF
dans lequel on trouvera

le plus grand confortable

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Bianchi et C^{ie}

Spécialité de Fabrication de Briquettes
en agglomérés avec mâchefer

Constructions de Maisons dites économiques
SUR DEVIS ET A FORFAIT

Sur terrains situés avenue de Paris, appartenant à l'entreprise générale BIANCHI ET C^{ie} ou sur des terrains appartenant à des particuliers.

Facilités de Paiements

S'adresser au siège de la Société, route de la Goulette, près la porte de Bab-el Khadra.

(Bois-Colombes)

Quincaillerie Martz & Chaudron

PELLET & AZERM, Successeurs
AVENUE DE LA MARINE, TUNIS

Spécialité de Tuyaux caoutchouc avec et sans spirales fer, pour caves et arrosage

Tuyaux à gaz. — Caoutchoucs en feuilles pour

Clapets et Joints à vapeur
Cordes et Cartons d'Amiante
PRIX TRÈS RÉDUITS

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparés au **Coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuer les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.
Se défier des contrefaçons
DÉPOT : à la Pharmacie E. NÉE

LIBRAIRIE PARISIENNE

Avenue de France (sous les arcades)

ABONNEMENT A LA LECTURE
10 Cent. par jour
DERNIÈRE NOUVEAUTÉ
"VERS L'ORIENT"
Notes de voyage
Par ROBERT de FLERS

Restaurant d'Athènes

GRAND ARRIVAGE
de Vin de Samos
authentique) de provenance directe
Prix : 1 fr. 50 le litre. On porte à domicile
CHEZ M. PAPAYANNI
Rue de l'Eglise, 4, Tunis

AUX ARMES DE SAINT-ÉTIENNE

C. BOURY, armurier
TUNIS — 23, Rue l-Djazira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira n° 23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleures fabriques françaises et dans d'excellentes conditions.

FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts ne fer et en acier.

La Société se charge à des prix très modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie: J. FORTI
TUNIS. — 14, Rue des Glacières — TUNIS

MAISON F. DUC

Hôtel-Restaurant Californie

44, Cours Belsunce — MARSEILLE

Service à la carte et à prix fixe
GIBAUD ET RICHARD, successeurs

Au Cadran Universel Charles Kloth. — Riche assortiment en horlogerie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie pour étrennes et cadeaux de noces.

MONTRES RÉGULADOR

Gôûter le
CHOCOLAT DOURA
c'est l'adopter
2 FRANCS LE KILO
Dépôt: rue des Glacières, 10-23-29, Tunis

Denrées Coloniales
Epicerie de la Régence

Arrivages toutes les semaines de beurres et fromages
CONSERVES, SALAISONS

Liqueurs des 1^{res} marques
ATHANASIOU & C^{ie}
12, Rue d'Italie — TUNIS

Grand Café du Commerce

AVENUE DE FRANCE
Engagement de Propriétaire
PIERRE DURAND, SUCCESSION

Spécialité de Bières Françaises
MAXEVILLE (Mourthe-et-Moselle)

BIÈRE BRUNE
TOUTES LIQUEURS DE MARQUES

AU FLAMANT ROSE

M. BLANC, Naturaliste
Rue Al-Djazira (en face l'Hôtel de Paris) TUNIS

PELLETERIE ET PLUMES
NATURALISATION et TANNAGE

Préparation, Vente et Achat
TOUTES SORTES D'ANIMAUX

Oiseaux naturalisés et bruts pour Modes

QUINQUINA VINCENT

(Marque déposée)
Vente des Vins de l'Archevêché de Carthage
(GROS ET DÉTAIL)

Expéditions par Caisses et par Futs dans tous les pays

On envoie par colis postaux dans toute la France
Carte postale
En France

à M. H. VINCENT, négociant
rue du Soudan, près de la Gare
— TUNIS.

OUTILLAGE | TOURS | MACHINES
INDUSTRIEL et d'AMATEURS de tous Systèmes à découper
SOIERIES alternatives, circulaires et à ruban. Mortaiseuses, Machines à Percer. — OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains.
pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc. AMATEURS. — BOITES D'OUTILS
SCIES, BOIS, DESSINS et tous fournitures pour le Découpage, la Tour, la Sculpture, etc.
Rouge TARIFF ALBUM 300 p. — CONSTRUCTEUR BREVETÉ A PARIS
(120 gravures) franco 0.50 c. — A. TIERNOT 16, Rue des Gravilliers.
(HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY aux Expositions de PARIS 1889-1891-1893-1895)

MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL
Chemins de fer portatif Decauville

DEMANDEZ LES CATALOGUES

FABRIQUE DE NORIAS de tous Systèmes
Aristide ALLIEZ
CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.
— MUSTAPHA ALGER —
Maison fondée en 1859
De 1869 à 1895 1^{er} prix dans l'1^{er} concours

Charrues, herses, scarificateurs, faucheuses, moissonneuses-lieuse, locomobiles, batteuses, etc.
Raymond VALENSI, ingénieur civil, Tunis

TUNIS GALERIES PARISIENNES TUNIS

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
Lundi prochain 30 mars 1896 et jours suivants

EXPOSITION GÉNÉRALE

ET GRANDE MISE EN VENTE DES NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ
Affaires remarquables à tous les Comptoirs
PRIX EXCEPTIONNELS

Boulangerie Viennoise
8, Boulevard de Paris
Ferdinand HEINRICH
SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS

Croissants au Beurre
Petits pains pour Restaurants et Hôtels
ON PORTE A DOMICILE

Grande Boulangerie
et Pâtisserie Anglaise
Wagner et Albrecht
24, Rue d'Italie, 24
et rue de la Commission, 8 - TUNIS
Brioche. — Croissants. — Petits Pains pour thé et café. — Bonbons. — Gâteaux. — Tartes. — Desserts, etc.

Pains de luxe et de ménage. — Spécialité de Pains anglais. — Biscuits. — Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs de premier choix. — Petits fours. — Fournitures pour soirées, Baptêmes, Mariages et Bals.

Banque de Tunisie
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 8 millions de francs
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vue et à échéance fixe. — Garantie de titres au paiement et escompte de coupons. Reports. — Opérations de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays. — SOUSCRIPTIONS. — ÉMISSIONS

5 Médailles d'Or — Grand Diplôme d'honneur, Paris 1889
Demange Frères & Alioth
Propriétaires-Industriels

PAU, SOUSSE, BORDEAUX
HUILES D'OLIVE DE TUNISIE
Garantie pure de tout mélange
EXPÉDITION EN COLIS POSTAUX DE 5 KILOS en Tunisie, Algérie, Corse, France et à l'étranger.
Livraison à domicile en estagnon DE 5, 10, 15, 20 ET 25 KIL.
S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 10, Rue d'Italie. — TUNIS.
Envoifranco d'échantillons sur demande

Domaine P. Potin
CHAUX
HYDRAULIQUE
et Ciments
Dépôt : rue du Portugal

Compagnie Algérienne
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 15 MILLIONS entièrement versés
Comptoir de Tunis
Avenue de France
Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur portefeuille titres.
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 — Bons de caisse, bons trois ans et deux ans, 3 0/0; bons à 4 ans et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0

Restaurant de Bourgogne
9, Rue Al-Djazira
Cuisine Bourgeoise
REPAS A LA CARTE
Pensions à des prix très modérés
Chambres Meublées

Matériaux de Construction
A. DE PARADE
20 rue d'Espagne, TUNIS
Fabricant de Chaux, Briques et Plâtre
Demandez le dernier Prix-Courant. — Grande baisse de prix sur tous les articles.

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE
AIMÉ EYRIÈS
TUNIS - 24, Rue d'Italie 24 - TUNIS

MAISON FRANÇAISE
La plus ancienne de Tunis, se recommandant par la finesse de ses produits
PAR TOUS LES COURRIERS
GRAND ARRIVAGE DE FROMAGES ET BEURRE FRAIS
MAISON DE GROS ET DE DÉTAIL

ENTREPRISE DE PEINTURE
A. CASTEL
TUNIS. - 25, rue d'Italie, 25, - TUNIS
Dorure sur verre. — Enseignes imitation émail
ARMOIRES & MÉDAILLES. — VENTE DE COULEURS & VERNIS

ÉPICERIE ET COMESTIBLES
GROS DOURA Frères 10 23 29
Entrepôts : rue des Glaciers un, 4
Succursales : Rue de Zary un, 4
Dénrées coloniales; Légumes secs; Conserves alimentaires; Savons de France et de Soussse; Semoules et Farines; Pâtes et Huile de Soussse; Liqueurs ordinaires et des premières marques

AUX CISEAUX D'OR
Fabrique générale d'instruments et d'appareils de chirurgie et de Médecine

Fabrique de Coutellerie en tous genres. — Fabrique de Bandage
ET D'APPAREILS ORTHOPÉDIQUES
UR MESURE
Maison de Confiance
L. THIERS, coutellier, bandagier, orthopédiste
TUNIS. 26, Rue Al-Djazira, 26

Instruments de chirurgie et pour vétérinaire; couteaux de poche ex-coupe-cors, ciseaux, ciseaux, tondeuses humaines, tondeuses chiens, moutons, tondeuses vignerons etc. Bandages pour toutes hernies, ceintures hygiéniques et en peau de chien, gouttières, membres artificiels, béquilles, articles de voyage. Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, pulvérisateurs, ceintures-ventrières, articles d'hygiène, etc. Réparations et aiguisage en tous genres.
Maison recommandée par ses articles supérieurs en qualité et solidité

MAISON PIERRE AUVIN
TUNIS
Marbres bruts et ouvrés
Importation directe des grandes carrières de France
CHEMINÉES DEPUIS 4
Articles de fumisterie, carrelages, escaliers
Bureaux et magasins : 7, Rue de France
Vastes Entrepôts : Rue de France
N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à ces travaux.

"L'AFRIQUE FRANÇAISE"
Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurances contre l'incendie et les accidents
Capital : UN MILLION
Siège social : BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 23 - Alger
Incendies
Propriétés mobilières et immobilières
RÉCOLTES SUR PIED
en gerbes et en meules
S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7, et à M. Perrucca, agent général à Soussse.

CRÈMERIE FRANCAISE
Epicerie fine. — Produits de choix et de premières provenances
REBOURGEON
TUNIS - 5, Rue d'Italie, 5 - TUNIS
MAISON SPÉCIALE pour les Beurre extra-fins et les Fromages d'origine
PRIX MODÉRÉS
CONSERVES ALIMENTAIRES
Salaisons
Légumes secs
Cafés
THÉS — CONFITURES — LIQUEURS
Expéditions à l'intérieur

LE MONDE
Cie Française d'Assurances sur la vie contre l'incendie
SIÈGE SOCIAL : Paris, 16, rue de Valenciennes
SOUS LE CONTROLE DE L'ÉTAT

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates différées et desurvies. — Nées. — Propriétés, etc.



INCENDIES. — surances d'immeubles, fermes mobilières, marchandises. — Assurances contre la foudre et des appareils à vapeur. — Contre les recouffes des locataires. — Contre les risques de vol et des incendies du voisinage.

La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires une prime inférieure à celle applicable à chacun séparément; la Cie affranchit de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.
Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Crédit Foncier de France.
S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Cie à Tunis, 25, Avenue de Paris.

"LE PHÉNIX"
COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES
CONTRE L'INCENDIE ET LA VIE
SIÈGE SOCIAL : 33, rue Lafayette. — PARIS
Agent général pour la Tunisie:
M. Ch. BAUDOT, 15, rue d'Italie. — TUNIS
PRINCIPALES SOUS-AGENCES :
MM. NESTLER aîné, à Soussse; PAGLIARELLO, à Sfax; PAYRON, à Gabès; WAROQUIER, à Méhdia; SAYON FRÈRES, à Bizerte; PHILIPPE SANGÈS; à La Goulette, Kram et environs; GREIL, à Medjez-el-Bab; LORTIOT, à Souk-el-Arba; GUIÉNOT, à Ghardimaou et Lévy, à Kairouan.

Demandez Partout
LE KINA BELLOT
ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison Lavaine et Cie et du champagne Montebello.

A. GAUVAIN
Dépositaire de la Maison "Saint Frères"
TUNIS. — RUE D'ESPAGNE, 22
Toiles à voiles et galvanisés — Tentes et Tapis — Rideaux — Toiles et Sacs — Moquettes — Chemises — Gilets de chasse — Espadrilles — Sangles, Septain — Cordages et Ficelles.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme — Capital 30 millions
SUCCURSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8
Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe :
A vue 2 1/2 % — 6 mois 3 1/2 % — 1 an 4 1/2 %

TRANSIT INTERNATIONAL
P. Dana & Foubert
TUNIS. — 12, RUE ES-SADIKIA, 12. — TUNIS
Correspondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille
GONDRAND FRÈRES, agents
Embarquements. — Débarquements. — Service des Bagages aux arrivées et départs des paquebots.
Un agent portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en permanence à la salle des douanes.
Magasin de dépôt. — Opérations en douane. — Avances sur marchandises. — Camionnage pour la ville et la campagne. — Déménagements.
TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES
(La Maison traite des billets circulaires sur tous les réseaux de chemins de fer.)
Un emballeur de Paris est attaché à l'Agence

CIE DE NAVIGATION MIXTE
Cie TOUACHE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.730.500 FRANCS
Service postal Français
AGENCE DE TUNIS
Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie
Transports des passagers, des marchandises et des dépêches
DÉPART tous les jeudis, à 3 h. soir de MARSEILLE pour TUNIS
— tous les mardis à 4 h. du soir de TUNIS pour MARSEILLE
— tous les dimanches à 4 h. du soir de TUNIS pour SOUSSE, MONASTIR, MEHDIA, SFAK, GABÈS et DJERBA
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, rue d'Allemagne
L'Agent, J. B. PÉDELUPÉ.

Comptoir National d'Escompte de Paris
SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de 100.000.000 de francs
AGENCE DE TUNIS
Th. PROUST, directeur
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.
Dépôts à vue et à échéances fixes
A vue..... 2 1/2 % A 3 ans..... 3 1/2 %
A 1 an..... 3 % A 4 ans et au-delà..... 4 %
A 2 ans..... 3 1/2 %

Location de coffres-forts
Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille
Départ de Marseille..... Vendredi à 4 heures soir
Arrivée à Tunis..... Dimanche à 5 heures m.
Départ de Tunis pour Malte..... Dimanche à 3 h. 30.
Arrivée à Malte..... Lundi à 9 h. 30 matin.
Départ de Malte pour Tunis..... Lundi à 5 h. soir.
Arrivée à Tunis..... Mardi à 11 matin.
Départ de Tunis pour Marseille..... Mercredi à 3 h. 30 soir.
Arrivée à Marseille..... Jeudi à 5 h. matin
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille
Départ de Marseille..... Lundi à 4 heures.
Arrivée à Tunis..... Mercredi à 5 h. matin
Départ de Tunis pour Sousse..... Mercredi à 3 h. 30 soir
Arrivée à Sousse..... Jeudi à 3 h. 30
Départ de Sousse pour Tunis..... Jeudi à 5 h. soir.
Arrivée à Tunis..... Vendredi à 5 h. matin.
Départ de Tunis pour Marseille..... Samedi à 3 h. 30.
Arrivée à Marseille..... Lundi à 5 h. matin.
Prix des Places :
1^{re} classe, 100 fr. 2^e cl. 70 fr., 3^e cl. 30 fr. 4^e cl. 15 fr. nourriture comprise
AVIS IMPORTANT
MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de passage à Tunis.
L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia.